



SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

« Pour ma santé mentale,
respectons mes droits ! »

DU 4 AU 17 OCTOBRE 2021

cergypontoise.fr



Les SISM, c'est quoi ?

Les semaines d'information sur la santé mentale (SISM) s'adressent au grand public. Chaque année, professionnels de santé, de l'éducation, du social, associations, usagers, familles, citoyens ou encore élus locaux sont invités à réaliser des actions à destination du grand public, pour parler ensemble de la santé mentale.

LES CINQ OBJECTIFS DES SISM

// **SENSIBILISER** le public aux questions de santé mentale.

// **INFORMER** à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la santé mentale.

// **RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.

// **AIDER** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.

// **FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

CAMPAGNE 2021 D'INFORMATION & SENSIBILISATION :

- ➔ Pour garantir le respect des droits de chaque personne à partir d'une responsabilité individuelle et collective
- ➔ Pour reconnaître et promouvoir la pleine citoyenneté
- ➔ Pour mieux prendre soin de sa santé mentale



LES VIDÉOS DES SISM

Les partenaires et acteurs de la santé mentale de Cergy-Pontoise vous proposent de visionner en ligne à partir du 4 octobre plusieurs courtes vidéos pour aborder sous différents angles la question du respect des droits des personnes concernées par les troubles psychiques.

➔ **À retrouver sur la chaîne YouTube de l'agglomération de Cergy-Pontoise et les sites Internet des partenaires des SISM.**

// VIDÉO 1

Droit à la mobilité et à la vie sociale : pouvoir accéder à un espace de rencontre, réaliser des apprentissages et être aidé dans l'espace public sans avoir à se justifier.

// VIDÉO 2

Droit à la bienveillance : recevoir du soutien de la part de non-spécialistes.

// VIDÉO 3

Droit à l'inclusion sociale : pouvoir participer pleinement à la vie sociale et culturelle.

➔ **À découvrir en projection-échange le vendredi 15 octobre à 14 h au RDV des SISM.**

// VIDÉO 4

Droit à l'accès aux soins : de la complexité des parcours de soin pour les personnes concernées par les troubles psychiques.



LE RENDEZ-VOUS DES SISM

PARLONS ENSEMBLE DE LA SANTÉ MENTALE

Vendredi 15 octobre de 14h à 16h

Maisons Hospitalières - Association *Les Ailes Déployées* :
1 place des Pinets 95 800 Cergy

Ouvert à tout public.

Sur réservation uniquement : <https://bit.ly/10-ans-MH>
Pass sanitaire obligatoire.

Intervention de Mme Keltoum Rochdi, conseillère communautaire de l'Agglomération de Cergy-Pontoise, déléguée aux Solidarités.

Projection des courtes vidéos des SISM et échanges avec le public.

Les actions menées par le comité SISM s'inscrivent dans les orientations du plan d'action 2021-2024 « Parlons de la santé mentale, c'est agir collectivement pour un mieux-être » du Conseil Local de Santé Mentale de Cergy-Pontoise.

➔ **Recevez le plan d'action 2021-2024 au RENDEZ-VOUS des SISM**



Si je vis avec des troubles psychiques, le non-respect de mes droits comme la liberté d'aller et venir, la dignité, l'accès aux soins, au logement, au travail, etc. peut aggraver mes problèmes de santé mentale.



Les personnes concernées par les troubles psychiques sont souvent confrontées à la stigmatisation, ce qui accroît les risques de violation de leurs droits, notamment par des actes de discrimination. Lutter contre les discriminations et garantir le respect des droits, c'est reconnaître et promouvoir la pleine citoyenneté de chaque personne, quel que soit son âge, son état de santé ou son handicap.